



## Publics concernés

Animateur-ric-e-s, formateur-ric-e-s en ateliers savoirs de base ou maintien des acquis, personnels d'encadrement des ateliers de production et coordinateur-ric-e-s en ESAT.

## Prérequis

Aucun.



## Date

Judi 10 octobre 2024 à Toulouse

## Horaires

9h30 à 16h30

## Durée

6 heures

## Coûts

Aucun frais d'inscription.

## Adresse de la formation

Lieu  
Ressources & Territoires  
Site CVRH  
6, impasse Paul Mesplé  
31100 Toulouse  
[Obtenez la Direction](#)

## Déjeuner

Déjeuner libre et à la charge du-de la participant-e.

## Objectifs

- Echanger sur les pratiques professionnelles, les outils, les méthodes
- Echanger sur les difficultés rencontrées et les traiter comme objets d'analyse collective
- Progresser dans ses compétences et diversifier ses connaissances

## Contenus

Nous vous proposons de rejoindre le groupe d'échange de pratiques ESAT et participer à la dynamique annuelle suivante : l'autodétermination.

Ordre du jour :

- Partage des actualités, difficultés, initiatives
- Echanges autour de thématiques choisies (à déterminer d'une fois sur l'autre). Cette séance portera sur : Comment favoriser l'autonomie des travailleurs en ESAT : de l'autodétermination à l'action.

Il est demandé aux participant-e-s de préparer cette journée au préalable, de venir partager des infos, outils, méthodes... et d'être force de proposition (repérage et identification de nouvelles ressources par exemple).

## Contact(s)

Administratif, logistique :  
Sylvie HAMON  
[accueil@ressources-territoires.com](mailto:accueil@ressources-territoires.com)  
06 09 80 75 78

Contenu : Christelle  
BOUTAHAR  
[cboutahar@ressources-territoires.com](mailto:cboutahar@ressources-territoires.com)  
06 18 82 37 60

Référent handicap :  
Antoine INVERNON  
[ainvernon@ressources-territoires.com](mailto:ainvernon@ressources-territoires.com)  
06 23 50 51 95

## Méthode(s)

À venir  
Modalité pédagogique :  
Présentiel

## Intervenant-e(s)

R&T - Christelle BOUTAHAR, chargée de mission territoriale

\* R&T se réserve le droit de différer ou d'annuler la journée en cas d'un nombre insuffisant de participant-e-s. La salle de formation ne dispose pas d'accès wifi.



Un projet inscrit dans le cadre de la politique régionale de lutte contre l'illettrisme, soutenu et financé par le Conseil Régional Occitanie.